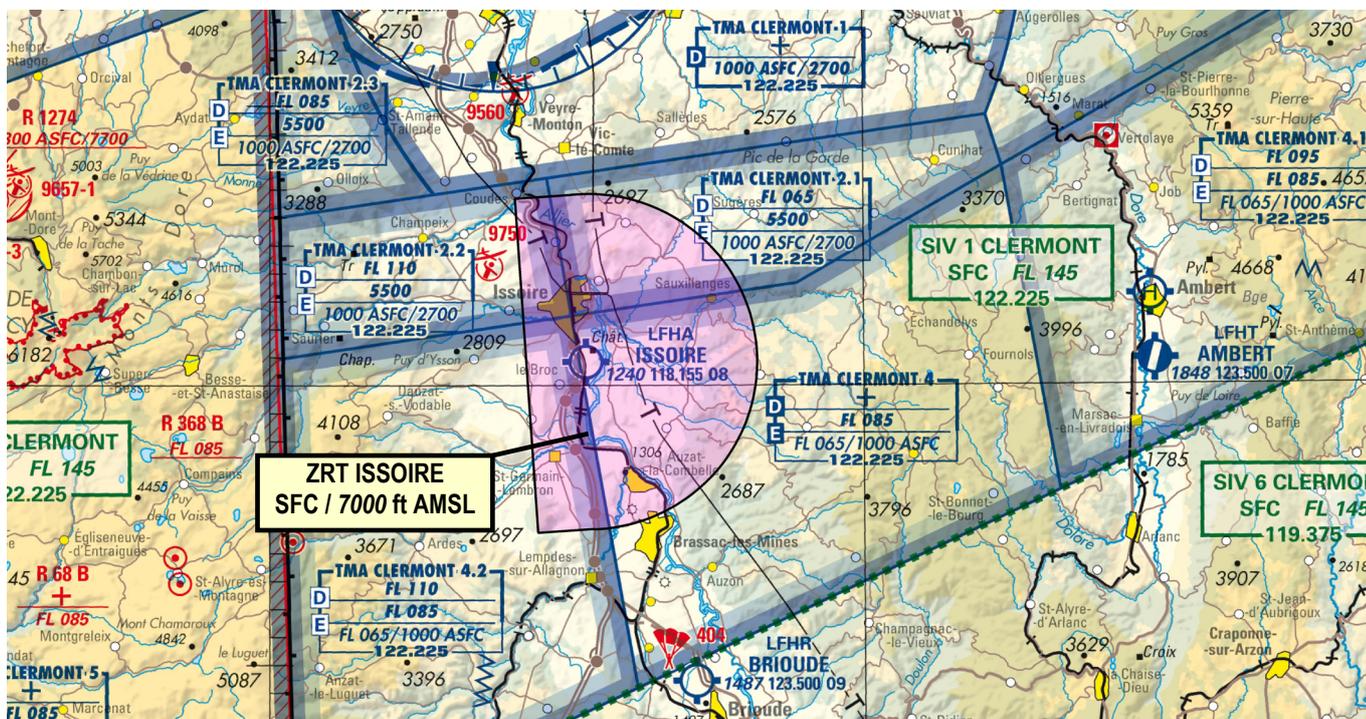


ENR – FIR Marseille LFMM

Objet : AD – Issoire Le Broc LFHA Création d'une Zone Réglementée Temporaire (ZRT) dans le cadre de la Manifestation aérienne « Ailes et Volcans – CERVOLIX »

En vigueur : Du 29 septembre au 02 octobre 2022

Lieu : FIR : Marseille LFMM - AD : Issoire-Le Broc LFHA



Extrait carte IGN 1/500000 Édition 2022

ACTIVITÉ
Manifestation aérienne
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
ZRT ISSOIRE activable : - jeudi 29 septembre 2022 de 07h00 à 11h00 UTC - vendredi 30 septembre 2022 de 08h00 à 17h45 UTC - samedi 01 octobre 2022 de 09h00 à 16h30 UTC - dimanche 02 octobre 2022 de 09h00 à 16h30 UTC
INFORMATION DES USAGERS
Activité réelle connue de : ISSOIRE A/A : 118.155 MHz CLERMONT INFO : 122.225 MHz
GESTIONNAIRE
Directeur des vols
STATUT
Zone réglementée temporaire activable qui se substitue aux parties d'espaces aériens avec lesquels elle interfère
CONDITIONS DE PENETRATION
CAG/CAM Contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour : - les aéronefs participant à la manifestation, - les aéronefs effectuant des missions urgentes d'assistance, de sauvetage, de lutte contre les feux de forêts, de police et de sûreté aérienne, ayant à intervenir dans le cadre de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la ZRT après contact avec le directeur des vols.

SUP AIP N° 207/22**SERVICES RENDUS**

Information de vol et alerte rendus par Clermont APP

LIMITES LATERALES ET VERTICALES**ZRT ISSOIRE**Limites latérales :

45°36'41"N, 003°12'24"E
45°36'49"N, 003°15'15"E
Arc horaire de 6 NM de rayon centré sur 45°30'51"N, 003°16'05"E
45°24'52"N, 003°16'22"E
45°24'44"N, 003°13'32"E
45°36'41"N, 003°12'24"E

Limites verticales :

SFC / 7000FT AMSL

DISPOSITIONS PARTICULIERES

NIL

ORGANISME A CONTACTER

Directeur des vols : 06.87.95.10.53
Coordonnateur : 06.31.21.16.42